



mandat & VOUS

Devenez **le 1^{er} militant**
de la cause patronale !

POURQUOI ?

Les mandataires de la CPME assurent la représentation des chefs d'entreprise auprès des instances politiques, administratives, économiques et sociales. Ils sont essentiels au dialogue social et au développement économique de nos entreprises dans l'économie française.

POUR QUI ?

Le mandataire est un adhérent, donc un chef d'entreprise en activité. Mandaté par la CPME pour la représenter, sur une période donnée, il est soit désigné, soit élu par ses pairs, sur proposition de la CPME.

OÙ ?

Le mandataire intègre les instances de gouvernance (conseil d'administration, assemblée générale, Bureau...) ainsi que les commissions, quand elles existent, des différents organismes dans lesquels la CPME siège de droit.



350 mandataires répartis dans
70 instances paritaires ou non,
*collectivités locales, administrations,
juridictions, chambres consulaires...
départementales ou régionales...*

QUEL RÔLE ?

- Il participe à une gestion efficace des ressources financières provenant des entreprises ou des fonds publics.
- Il contribue à créer un environnement favorable aux TPE et PME.
- Il promeut les valeurs de l'entreprise et des entrepreneurs portées par son organisation patronale.

QUELS ENGAGEMENTS ?

- Il consacre à ses fonctions le temps et l'attention nécessaire et il participe aux réunions de formation qui lui sont proposées.
- Il rend compte à la CPME de tout élément susceptible d'affecter les intérêts des entreprises.
- Il fournit à la CPME un état annuel du temps consacré à son mandat.
- Il fait preuve de loyauté envers la CPME et reste adhérent au moins pendant la durée de son mandat.

ET LE PARITARISME...

C'EST QUOI ?



En France, la majorité des organismes de la vie économique et sociale est gérée de façon paritaire. C'est-à-dire qu'ils intègrent à part égale dans leurs organes décisionnels des représentants des organisations syndicales de salariés et d'employeurs, dont la CPME. Le Conseil des Prud'hommes en est l'exemple le plus représentatif. C'est aussi le principe fondamental des organismes de protection sociale (CPAM, URSSAF, CAF...), du système de la formation professionnelle et de l'emploi (Association Transition PRO (ex FONGECIF), OPCO EP (Ex AGEFOS), Pôle Emploi...).

Être mandataire, c'est aussi et surtout :



La satisfaction de servir la communauté des chefs d'entreprise








Un enrichissement intellectuel formidable



Le développement de son réseau

Liste des principaux mandats

 MANDATS JURIDICTIONNELS	
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS	Conciliation avant la procédure contentieuse (impôts et TVA) **
CONSEILS DE PRUD'HOMMES	Litiges salariés / employeurs ***
POLE SOCIAL DU TRIBUNAL JUDICIAIRE (Ex Tass)	Litiges contentieux général de la Sécurité Sociale **
TRIBUNAL DE COMMERCE	Contentieux commercial, difficultés ou défaillance d'entreprises ***
CIMA Centre Interpro.de Médiation et d'Arbitrage	Gestion amiable des conflits *
 MANDATS ÉCONOMIQUES	
CCI - Chambres de Commerce et d'Industrie	Développement économique du territoire ***
CMA - Chambres de Métiers et de l'Artisanat	Promouvoir et défendre l'artisanat au sein du territoire **
CESER	Assemblée Consultative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes **
AEROPORTS DE LYON	Développement économique des aéroports **
EUREXPO	Développement du Parc des Expositions d'EUREXPO *
ENE - Espace Numérique Entreprise	Développement des PME par le numérique **
GRAND LYON Gouvernance Economique	Relations grands groupes et PME *
PACTE PME, ONLY LYON, LYVE	
LPFT - Lyon Place Financière et Tertiaire	Association des professionnels de la finance au service des entreprises **
 MANDATS SOCIAUX	
INSTITUTIONS DE RETRAITE ET PREVOYANCE : AG2R LA MONDIALE, APICIL, KLESIA...	Retraite Prévoyance Santé Epargne **
APICIL	Retraite Prévoyance Santé Epargne **
CAF	Branche Famille de la SS **
CARSAT	Branche Assurance Vieillesse et Accidents professionnels de la SS **
CPAM	Branche maladie de la SS **
IRPSTI	Retraite complémentaire et régime invalidité décès des TNS **
SANTE AU TRAVAIL (AGEMETRA - AST - STVB)	Service de Santé au travail **
ARS	Agence Régionale de Santé *
URSSAF	Collecteur des cotisations sociales des entreprises **
 MANDATS EMPLOI FORMATION ECOLE	
OPCO Entreprise de proximité (Ex AGEFOS PME)	Accompagnement des PME dans la formation professionnelle **
ASSOCIATION TRANSITION PRO (Ex FONGECIF)	Projet de Transition professionnelle et dispositif « démissionnaire » *
CENTRES DE FORMATION DES APPRENTIS - CFA	Conseil de Perfectionnement *
ECOLES	EM Lyon, CESI, SEPR...*
UNIVERSITES	IUT ...
ALLIES PLIE	Insertion sociale et professionnelle *
CDME	Maintien dans l'emploi des personnes handicapées *
HANDI Lyon Rhône	Insertion professionnelle des personnes handicapées *
MLPE Maison Lyon Pour l'Emploi	Mission Locale Pour l'Emploi *
MRIE Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion	Actions contre l'exclusion *
POLE EMPLOI IPR et IPT	Examen des situations individuelles des demandeurs d'emploi **
APEC	Emploi des Cadres *
 LOGEMENT	
ACTION LOGEMENT	IN'LI, CRAL, PROMELIA... *
SACVL	Logement social *

Temps d'implication : *** Plus de 30 h par mois

** 1 réunion par mois

* : 3 à 4 réunions par an

CONTACT : Lauriane BRESSAND | lbressand@cpmerhone.fr | 04 72 53 74 74

CPME du Rhône – 55 rue Sergent Michel Berthet – 69009 Lyon